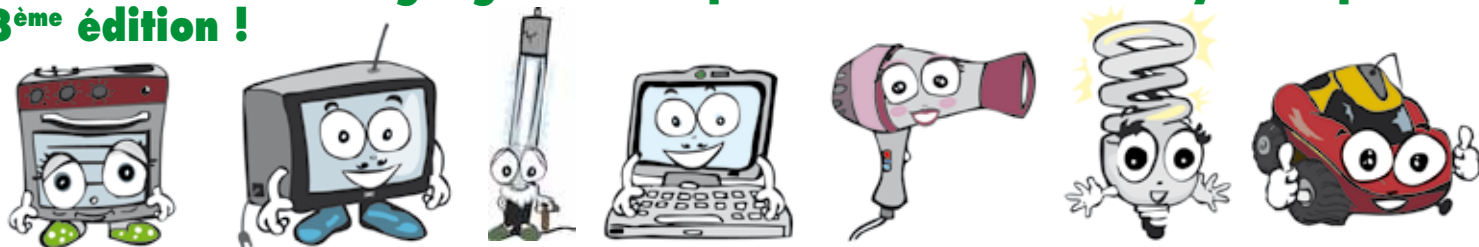


Nos déchets ont de la ressource !

L'actu

La Tournée des déééglingués débarque sur le territoire du Sydemme pour sa 3^{ème} édition !



La Tournée des DÉÉÉglingués revient sur le territoire du Sydemme du 2 au 9 juin 2012. Cet événement éco-citoyen sensibilise le grand public au tri et au recyclage des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques, dénommés D3E.

Gros électroménager hors d'usage, téléviseurs et portables, petits appareils électriques cassés ainsi que néons et lampes basse consommation ne doivent plus passer aux ordures ménagères ! Ils doivent suivre une filière de valorisation spécifique. C'est pourquoi, neuf collectivités du Sydemme se mobilisent à cette occasion et vous proposent des animations ludo-pédagogiques pour tout savoir sur la collecte et le recyclage des D3E : la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, les Communautés de Communes de l'Alsace Bossue, du Pays de Sarre-Union, de Freyming-Merlebach, du Warndt, du Pays Naborien, du Bouzonvillois, du Pays Boulageois ainsi que le Syndicat de Communes du Pays de Bitche.

Venez faire un tour sur leur stand pour découvrir expositions, ateliers de démantèlement, fanfare des déééglingués et quizz pour les enfants.

Puis, explorez et videz vos placards, grenier, cave ou cagibi ! Pour l'apport d'un vieux frigo, d'un petit appareil électrique ou d'une lampe usagée... dans l'une des déchèteries participantes, un cabas vous sera offert.

Vous retrouverez toutes les informations concernant les animations mises en place, les points de collecte ainsi que les déchèteries participantes sur notre site internet : www.sydemme.fr/site/actualite_liste.php



Zoom sur le tri des D3E

Les DEEE dits «D3E» sont donc les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques. Il s'agit d'appareils fonctionnant sur secteur, avec piles, batterie... utilisés au quotidien : réfrigérateurs, téléviseurs, ordinateurs, petits électroménagers, jouets...

Pour trier vos D3E, 3 solutions s'offrent à vous :

Pour bien identifier ces produits, vous trouverez ce logo sur l'article ou l'emballage :



- 1 • Que votre appareil soit en bon état ou en panne : vous pouvez le donner à une association spécialisée comme Emmaüs par exemple.
- 2 • Si vous achetez un appareil neuf de remplacement, le distributeur est tenu de vous reprendre l'ancien à l'achat ou à la livraison. C'est le principe de reprise «un pour un».
- 3 • Vous déposez votre appareil hors d'usage dans l'une des déchèteries du territoire du Sydemme.

A la déchèterie, les D3E sont regroupés en 4 familles :



L'ÉCO-CONTRIBUTION

En achetant un nouvel appareil, vous payez une éco-participation et vous contribuez déjà à sa valorisation future. Une fois votre appareil hors d'usage, il vous suffira de le trier en respectant les filières de valorisation existantes pour ce type de déchets. Vous éviterez ainsi de financer une seconde fois son traitement.

Astuces de l'écocitoyen

Trier mieux, trier plus... c'est bien, mais il est aussi important de réduire nos déchets alors apprenons à mieux consommer !



Je fais réparer mes appareils

En faisant réparer mes appareils, j'allonge leur durée de vie et je peux réduire mes déchets.

Tous les bons gestes sur : reduisonsnosdechets.fr

Contactez-nous au :  N° Vert 0800 600 057

Appel gratuit depuis un poste fixe

Plus d'infos sur : www.sydemme.fr

Avec le soutien de :



ECO
EMBALLAGES

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie